

Bienvenue à Habsheim



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
COMMUNE DE HABSHEIM



SOMMAIRE

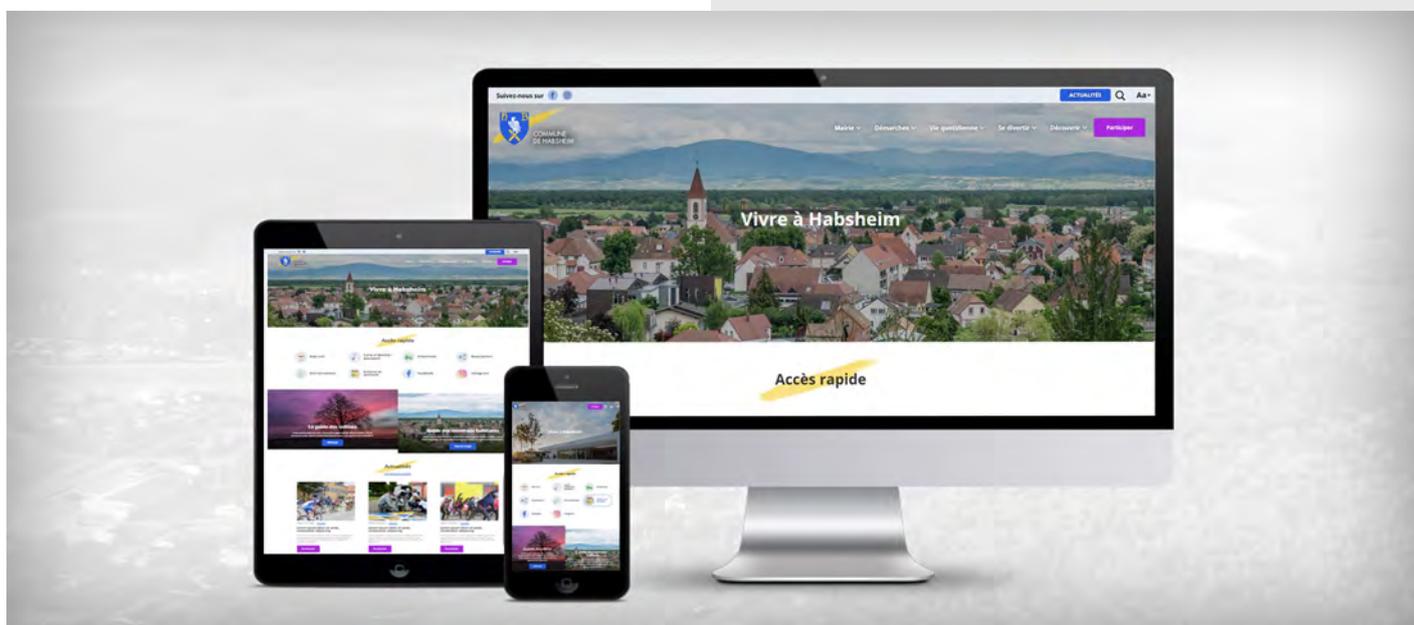
D'HIER À AUJOURD'HUI	4-5
LA MUNICIPALITÉ	6
LES COMMISSIONS	7
CONSEIL MUNICIPAL	8
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	9
ENFANCE-JEUNESSE	10-11
LES ÉVÈNEMENTS	12
AIRE DE JEUX ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	13
ENVIRONNEMENT	14-15
SECURITÉ	16-17
SENIORS	18
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	19-21
SE DÉPLACER	22
ASSOCIATIONS	23

MAIRIE DE HABSHEIM

94 rue du Général de Gaulle
68440 HABSHEIM
Tél. +33(0)3 89 44 03 07
contact@mairie-habsheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	9h/11h - 14h/16h
Mardi	9h/11h - 14h/19h
Mercredi	9h/11h - 13h/16h
Jeudi	9h/11h - 14h/18h
Vendredi	8h/12h - Fermée l'après-midi



www.mairie-habsheim.fr

 Instagram
mairie_de_Habsheim

 Facebook
Mairie de Habsheim



L'appli Illiwap

Obtenez des informations, vigilances, actualités sur votre smartphone. Il suffit de télécharger l'application et de suivre la commune de Habsheim.

LE MOT D'ACCUEIL

Chers citoyens,

Que vous soyez de passage, nouvel arrivant ou installé sur Habsheim de longue date, il me tient particulièrement à cœur de faciliter votre quotidien et de mettre à votre disposition des outils de communication pratiques et adaptés.

Cette brochure vient en complément de notre site internet et du bulletin « Habsheim en bref ». Vous y trouverez notamment des informations propres à la municipalité, les services de la mairie mais aussi celles relatives aux associations.

L'attractivité de notre commune se décline non seulement à travers sa situation géographique exceptionnelle, réussissant l'amalgame de la proximité de la ville et du bien vivre de la campagne, mais aussi par ses nombreux commerces de proximité et le dynamisme de la vie associative et culturelle.

Evidemment, autant les commerces que les associations ont besoin de votre présence et de votre implication pour assurer leur pérennité.

Dans un intérêt commun, je ne peux que vous encourager à être proche de leurs services et engagements. Ils nous le rendent bien.

La vie économique de la commune s'articule autour de la variété de nos petites et moyennes entreprises, installées dans nos diverses zones artisanales.

En saluant chaleureusement votre présence, chers Habsheimois et Habsheimois, je vous invite à former ensemble une ville où il fait bon vivre et où le citoyen trouve sa place à part entière.

Gilbert Fuchs,
Votre Maire



Gilbert FUCHS, Maire de Habsheim

- Délégué communautaire de m2A, en charge de l'hébergement touristique
- Président du Syndicat d'Eau du Canton de Habsheim
- V-P du Syndicat Intercommunal de l'Île Napoléon (SCIN)
- V-P du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM)
- Membre du bureau du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Mulhouse-Habsheim (SYMA)

D'HIER À AUJOURD'HUI

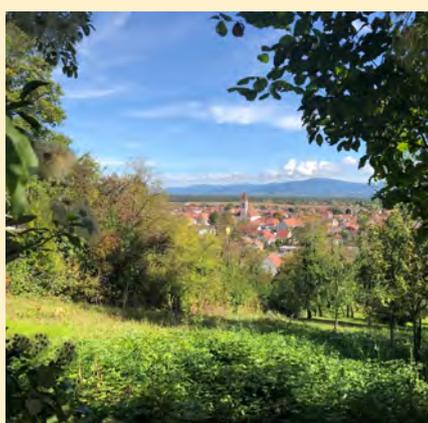
Citée pour la première fois dans un texte écrit en 757, **Habsheim a su conserver l'âme d'un village au passé agricole et viticole**. En un siècle, l'aspect de Habsheim a fortement changé : le bourg rural, tourné vers l'agriculture et le commerce, est devenu une cité au développement urbain en pleine expansion. Favorisée par sa situation sur l'axe structurant qui relie Bâle à Mulhouse, à 9 km au sud-est de cette dernière, Habsheim n'a cessé de se développer et la croissance de sa population se poursuit : 1422 habitants en 1801, 4381 au recensement de 1999, **plus de 5 000 actuellement**.

Chef-lieu de canton de 1795 à 2015, la commune a su s'intégrer harmonieusement au Syndicat des Communes de l'Île Napoléon qui comprend par ailleurs Sausheim, Rixheim, Battenheim, Illzach, Baldersheim et Dietwiller.

Bénéficiant d'un environnement de qualité, **le ban communal de 1563 hectares s'étend sur la plaine de la Hardt Sud jusqu'aux collines du Bas-Sundgau, dans un écrin végétal accueillant** : 754 hectares de forêts et landes, 263ha de terres arables agricoles, 290 hectares par la partie urbanisée, 60 hectares par l'aérodrome Mulhouse- Habsheim. La commune ne dispose que d'un cours d'eau, le Muhlbach, un ruisseau canalisé au sud et qui est infiltré dans le sol à côté de l'étang.

Avec une trentaine d'associations, deux écoles maternelles, deux écoles élémentaires, un collège, des structures d'accueil de la petite enfance et périscolaire, une résidence pour personnes âgées, des équipements sportifs adéquats, des commerces de proximité, des zones d'activités industrielles et artisanales, la vie locale est très active.

Les habitants ont à leur disposition des **moyens de transport appropriés** – grands axes autoroutier (A35), routier (RD201, ex RD66), la ligne de chemin de fer Mulhouse-Bâle – qui traversent l'agglomération du nord au sud.



HISTORIQUE

Le ban de Habsheim fut le lieu d'implantation de nombreuses tribus, dès la période préhistorique. Au Néolithique (6ème millénaire avant notre ère), un village s'étend sur plus de 20 hectares au sud. Les vestiges archéologiques témoignent d'une occupation continue de l'âge de bronze (2000 ans avant J.C.) à l'âge de fer (700 ans avant J.C.). Au IVe siècle, avec le déclin de l'Empire romain, les Alamans, puis les Francs s'installent.

Au cours du Moyen-Age, trois sites d'habitation se développent sur le ban :

- Ratzheim, à l'emplacement de la gare actuelle est cité dans un document daté de 1284. Ce site aurait disparu au XIVème siècle..

- Oberdorf, au sud, cité en 1090 sous le nom d'Overentorf possède en 1369 la Chapelle Saint Jean qui sera détruite en 1787.

- Habsheim connaît une domination franque aux VIème et VIIème siècles. C'est le surnom du chef franc « Habuchino », signifiant le « Petit Autour » qui est à l'origine du nom de Habsheim (heim=habitat, lieu de résidence du Petit Autour). Ce nom de « Habuhinesheim » figure dans un document de 757 attestant de sa donation par le chef franc Podal à l'abbaye de Saint-Gall en Suisse. Nous retrouvons l'autour sur les armoiries anciennes et contemporaines.

La ville de Habsheim est le fruit de la fusion des deux dernières communes précitées au XVème siècle. Des privilèges sont accordés à la localité : droit de mesure en 1358, droit de marché, de foire et de fortification au XVème siècle.

Propriété héréditaire des Habsbourg, Habsheim fait partie dès 1303 de la seigneurie d'Ensisheim, puis de celle de Bas-Landser au XIVème siècle. Une prévôté des Habsbourg y est installée pour l'exercice de la basse justice. L'enregistrement et le tribunal sont installés dans l'hôtel de ville, l'actuel Rothüs.

L'expansion rapide de la commune dès le XVème siècle est liée au dynamisme de nombreux couvents bâlois qui détenaient des biens dans la commune. Cependant, les luttes politiques, les bouleversements, guerres et incendies qui affectèrent la région ont contribué à freiner le développement du bourg. Pour preuve, sa destruction en 1468.

Habsheim est au XVIIIème siècle un village essentiellement viticole. Cette activité va décliner au XIXème siècle et sera remplacée par une activité agricole diversifiée. Du XIX au XXème siècle, à côté de l'artisanat traditionnel, des petites et moyennes manufactures s'installent : tuilerie, scierie, brasserie, tissage.



LA MUNICIPALITÉ



Marie-Madeleine STIMPL

Urbanisme, patrimoine
et cadre de vie



Nathalie LEGER

Affaires scolaires et jeunesse



André HABY

Services techniques, sécurité et
foire



Michel GUERY

Développement économique,
culture et seniors



Marie-Renée BERTSCH

Vie associative



Audrey WEINZAEPFLEN

Conseillère déléguée, citoyenneté
et bien-vivre ensemble



Francis NEUMANN

Affaires sociales et sportives



Véronique WEISS

Conseillère déléguée,
finances et cultes



Anne-Marie BLANCHARD

Communication et technologie



Filipe MARQUES

Conseiller délégué, comité des
jeunes et ados, liens avec LIAC



Olivier KELLER

Développement durable



Dominique REIN

Conseillère déléguée, seniors,
activités intergénérationnelles, et
RPA

LES COMMISSIONS

Les adjoints sont membres de droit à chaque commission.

COMMISSION URBANISME ET CADRE DE VIE

Responsable : Marie-Madeleine STIMPL

Membres : Yves SONDENECKER, Sabine KREBER

SÉCURITÉ, TECHNIQUE ET FOIRE

Responsable : André HABY

Membres : Denis HERZOG, Guillaume PILLAUD, Bruno TSCHANN, Yves SONDENECKER

VIE ASSOCIATIVE

Responsable : Marie-Renée BERTSCH

Membres : Denis HERZOG, Isabelle KEHR, Aurélie VERLES, Richard WALSPECK

AFFAIRES SOCIALES ET SPORTIVES

Responsable : Francis NEUMANN

Membres : Ingrid NESME, Isabelle KEHR, Olivier NOACCO, Bernadette TROETSCHLER, Richard WALSPECK

COMMUNICATION - TECHNOLOGIE ET CITOYENNETE

Responsable communication :

Anne-Marie BLANCHARD

Responsable citoyenneté :

Audrey WEINZAEPFLEN

Membres : Bernadette TROETSCHLER, Bruno TSCHANN, Aurélie VERLES, Stéphanie SCHMITT, Sabine KREBER

DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsable : Olivier KELLER

Membres : Denis HERZOG, Olivier NAOCCO, Ingrid NESME, Isabelle KEHR, Yves SONDENECKER, Valentin CIRILLO

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

Responsable affaires scolaires :

Nathalie LEGER

Responsable jeunesse : Filipe MARQUES

Membres : Guillaume PILLAUD, Isabelle KEHR, Stéphanie SCHMITT

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, CULTURE, SENIORS, RPA

Responsable développement économique, culture et seniors : Michel GUERY

Responsable aînés, RPA : Dominique REIN

Membres : Aurélie VERLES, Xavière LUTIN, Denis HERZOG, Guillaume PILLAUD, Bernadette TROETSCHLER, Isabelle KEHR

FINANCES ET CULTES

Responsable finances : Véronique WEISS

Membres : Xavière LUTIN

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions du Conseil Municipal ont lieu au moins 7 fois par an. Elles sont ouvertes au public.

Monsieur	FUCHS	Gilbert	Maire
Madame	STIMPL	Marie-Madeleine	1ère Adjointe au maire
Monsieur	HABY	André	Adjoint au maire
Madame	BERTSCH	Marie-Renée	Adjointe au maire
Monsieur	NEUMANN	Francis	Adjoint au maire
Madame	BLANCHARD	Anne-Marie	Adjointe au maire
Monsieur	KELLER	Olivier	Adjoint au maire
Madame	LEGER	Nathalie	Adjointe au maire
Monsieur	GUERY	Michel	Adjoint au maire
Madame	WEINZAEPFLEN	Audrey	Conseillère municipale déléguée
Madame	WEISS	Véronique	Conseillère municipale déléguée
Monsieur	MARQUES	Filipe	Conseiller municipal délégué
Madame	REIN	Dominique	Conseillère municipale déléguée
Madame	TROETSCHLER	Bernadette	Conseillère municipale
Monsieur	HERZOG	Denis	Conseiller municipal
Madame	KEHR	Isabelle	Conseillère municipale
Monsieur	TSCHANN	Bruno	Conseiller municipal
Monsieur	NOACCO	Olivier	Conseiller municipal
Madame	VERLES	Aurélié	Conseillère municipale
Madame	NESME	Ingrid	Conseillère municipale
Monsieur	PILLAUD	Guillaume	Conseiller municipal
Monsieur	WALSPECK	Richard	Conseiller municipal
Madame	SCHMITT	Stéphanie	Conseillère municipale
Monsieur	SONDENECKER	Yves	Conseiller municipal
Madame	LUTIN	Xavière	Conseillère municipale
Madame	KREBER	Sabine	Conseillère municipale
Monsieur	CIRILLO	Valentin	Conseiller municipal

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



La commune de Habsheim a créé en mars 2015 le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Il est ouvert aux jeunes habitant Habsheim, du CM2 à la 3^{ème}. Il s'agit d'un engagement fort qui nécessite de la volonté et de la ténacité.

Le 12 mai 2021, l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, s'est déroulée en la présence de Monsieur le Maire, Gilbert Fuchs, Madame l'Adjointe au Maire, Nathalie Léger, et Monsieur le Conseiller Municipal délégué, Filipe Marques.

Ces 16 jeunes élus se réunissent de manière régulière afin de travailler sur les nombreuses actions qu'ils choisissent ensemble.

Trois commissions ont été formées afin de travailler en petits groupes :

- Le bien vivre à Habsheim et sécurité
- Culture/divertissement et skate parc
- Environnement et citoyenneté

Ils participent également à toutes les cérémonies officielles de la commune. Depuis leur élection, de nombreuses actions ont été réalisées : le bal de fin d'année des collégiens Habsparty en juillet, Destination automobile, la Journée des Droits de l'Enfant, le « CMJ ne manque pas d'R », etc. Beaucoup d'actions restent encore à être menées !

ENFANCE - JEUNESSE

ÉCOLES

La commune de Habsheim compte deux groupes scolaires. Ils proposent tous deux un enseignement bilingue (langue allemande).

Groupe scolaire Jean d'Ormesson

Directeur : Monsieur Anthony Agnese
3 Passage des Frères Herzog
03 89 44 71 66
ce.0681552t@ac-strasbourg.fr



Groupe scolaire Nathan Katz

Directrice: Madame Valérie KELLER
1 rue du Cerf
03 89 44 48 22
ce.0681718y@ac-strasbourg.fr



Charlène MEISTER
03 89 44 98 91 - c.meister@mairie-habsheim.fr

COLLÈGE

Le collège accueille près de 300 élèves des communes de Habsheim, Eschentzwiller, Dietwiller et Zimmersheim.

Principale: Madame Nathalie BON-LAMI
Collège Henri Ulrich
23 rue du Cerf
03 89 54 12 22
Plus d'infos sur www.col-ulrich-habsheim.ac-strasbourg.fr



ENFANCE - JEUNESSE

EXTRA-SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

L'association « l'Île aux Copains » propose des accueils collectifs de mineurs, des séjours de vacances, des activités extrascolaires et de découverte pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans. La compétence « périscolaire » relève de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Placée en gestion déléguée, c'est l'association « l'Île Aux Copains » qui organise et anime les accueils de loisirs périscolaires des communes de Habsheim et de Dietwiller.

Association l'Île Aux Copains
5 passage des Frères Herzog - 68440 Habsheim
Tel : 03 89 31 74 80
Plus d'infos sur www.lileauxcopains.com

Service administratif
16A rue des Celtes
68510 Sierentz
03 67 26 61 68



Charlène MEISTER
03 89 44 98 91 - c.meister@mairie-habsheim.fr

ACCUEIL COLLECTIF

La compétence « petite enfance » relève de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Placée en régie directe, le multi-accueil de Habsheim «Le Paradis Enfants » dispose d'une capacité d'accueil de 40 places.

Crèche Halte Garderie
Le Paradis des Enfants
3 rue de l'Industrie
03 89 64 54 37

www.mulhouse-alsace.fr/fr/accueil-collectif



ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) aide les parents à trouver l'assistante maternelle qui répond à leurs attentes. Il organise également des temps d'animation et d'éveil destinés aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles.

Relais m2A La Passerelle
Le Trèfle, Allée du Chemin Vert - 68170 Rixheim
03 89 44 81 10
anne-line.wack@la-passerelle.fr

ÉVÈNEMENTS

OCTOBRE ROSE



FOIRE SIMON ET JUDE



JOURNÉE CITOYENNE



ILLUMINATIONS DE NOËL



FÊTE DE LA MUSIQUE



ASSO'S EN FÊTE



AIRES DE JEUX

Aire de jeux du centre « Les cigogneaux »

A côté de l'Ecole Jean d'Ormesson (de 2 à 8 ans)

Aire de jeux inclusive « SPÏLPLÀTZ »

Rue de Kembs (de 4 à 14 ans)

Une tyrolienne (de 6 à 14 ans), une structure de jeux en bois avec toboggans (de 4 à 14 ans), un tourniquet et une balançoire accessibles aux enfants à mobilité réduite.

Aire de jeux à la Résidence des Personnes âgées rue du Colonel Fabien (de 3 à 8 ans)



EQUIPEMENTS SPORTIFS

De nombreux équipements sportifs sont mis à la disposition des habitants. Ils se situent à la plaine sportive, rue de Kembs.

EQUIPEMENTS LIBRE D'ACCÈS

- **Le city-park** : plateau multisports doté de gazon synthétique sur lequel peut être pratiqué le basket-ball, le football et le handball.
- **Le plateau sportif** : surface macadamisée permettant la pratique du basket-ball et du handball
- **Le skate-park** : aire de pratique des sports de glisse, comme le skate, le roller ou la trottinette.
- **La piste de BMX** : parcours en terre battue spécifiquement aménagé pour le bicross (bosses et virages), situé derrière le skate-park.
- **Les terrains de pétanque**

ACCESSIBLES SOUS CONDITION D'ÊTRE MEMBRE D'UNE ASSOCIATION

Le Millenium est une salle omnisports avec des gradins de 250 places permettant la pratique du badminton, basket-ball, handball, volley-ball, etc. La salle est aussi dotée d'un dojo : salle de 225 m² permettant la pratique de l'aïkido, du karaté, du kung fu, du self-défense, du tai chi, du stretching, du yoga, etc.

La salle Lucien Geng est une salle polyvalente permettant la pratique du badminton, du fitness, de gym sculpte, de la musculation, de step, de strong, de zumba, etc.

Le stade de football comporte un terrain enherbé et un terrain synthétique, des gradins de 300 places, des vestiaires et un clubhouse.

Les courts de tennis : il existe 1 court couvert et 2 courts extérieurs en terre battue.

ENVIRONNEMENT

Plus d'infos sur :
sivom-mulhouse.fr

COLLECTE DE DÉCHETS

A Habsheim, c'est le Sivom de l'agglomération mulhousienne (m2A) qui gère la collecte des déchets.

Deux bacs distincts pour Habsheim...

> **BAC JAUNE** pour les **déchets recyclables** en vrac (papiers, emballages. Toutes les matières sont acceptées dès qu'il s'agit d'emballages).

Sont concernés tous vos emballages en plastique, les sacs, sachets, films plastiques ainsi que les pots, boîtes, barquettes plastiques et barquettes polystyrène.

> **BAC BRUN** pour les **ordures ménagères non recyclables** comme **les couches culottes, les absorbants, les lingettes, les restes de repas, etc.** En cas de doute, **jetez** le déchet dans le bac brun.

Les dates de collecte

A Habsheim, les jours de ramassage des bacs bruns et jaunes sont les suivants :

- les déchets recyclables (bac jaune) seront collectés le **vendredi matin, les semaines paires.**

- les ordures ménagères (bac brun) seront collectées le **vendredi après-midi** (à partir de 13 h).

Veillez à sortir vos bacs le jeudi soir, au plus tôt à 18 h (bac jaune) et le vendredi matin (bac brun).

Pour les immeubles de 7 logements et plus, deux ramassages sont organisés pour les ordures ménagères : mardi après-midi et vendredi après-midi.



Christine LITZLER
03 89 44 98 92 - c.litzler@mairie-habsheim.fr

DÉCHETTERIE DE RIXHEIM

Déchetterie de Rixheim - Chemin de Bantzenheim - 68170 Rixheim
03 89 64 46 91

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 18h.

SUBVENTION RECUPERATEUR D'EAU



La commune de Habsheim propose un dispositif d'aide financière pour chaque foyer faisant l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, soit une attribution de 50 % de la facture présentée, plafonnée à 50 € par foyer sur la durée du mandat.

Le versement de l'aide interviendra après validation d'un dossier à remettre en mairie (dossier comprenant formulaire de demande, justificatif de domicile, original de la facture d'achat, RIB,...)



Charlène MEISTER
03 89 44 98 91
c.meister@mairie-habsheim.fr

100 € POUR L'ACHAT D'UN VÉLO



Pour encourager les citoyens à privilégier les déplacements doux à Habsheim, une subvention de 100 € est donnée pour l'achat d'un vélo neuf (d'une valeur supérieure à 100 €). Attention : une seule demande est autorisée par foyer durant la durée du mandat, soit jusqu'en mars 2026, dans la limite de 50 subventions par an).

Avant tout achat, il est impératif de s'inscrire en mairie pour retirer un dossier de demande de subvention. Le dossier qui vous sera alors remis sera daté du jour de la demande avec le nom et le prénom du demandeur. Vous aurez 15 jours pour remplir et fournir les pièces de ce dossier.



Corinne MERCHAT
03 89 44 98 95
c.merchat@mairie-habsheim.fr



La Cité du Réemploi à Sausheim/Illzach-Modenheim regroupe une recyclerie, des magasins spécialisés « réutilisation », de l'électroménager et du textile, des ateliers participatifs (bois, couture, vélo) et un espace partagé d'animations et d'échanges ouverts à tous.

Elle est présente également à la déchetterie de Rixheim. Des conteneurs spécifiques sont accessibles les lundis, vendredis et samedis de 14 h à 18 h et des agents sont présents pour vous renseigner.

www.lacitedureemploi.fr
03 89 50 91 05

SÉCURITÉ

POLICE MUNICIPALE

La police municipale est placée **sous l'autorité du Maire** et intervient au sein de la commune de Habsheim pour effectuer des missions de **prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.**



Christophe MULLER
07.55.65.80.85 - policemunicipale@mairie-habsheim.fr

BRIGADE VERTE

La Brigade verte assure une mission de surveillance de l'environnement. Elle est présente sur le terrain **7 jours sur 7** et tout au long de l'année. Une étroite collaboration existe entre la brigade verte, la gendarmerie et la police municipale. La mission principale est d'assurer la police rurale. La brigade verte est chargée de certaines fonctions de police judiciaire et peut verbaliser toutes les infractions au code de la route, en dehors des autoroutes.



Poste Central de la Brigade Verte
92, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny
68360 SOULTZ
contact@brigade-verte.fr
03 89 74 84 04
www.brigade-verte.fr

SAPEURS POMPIERS

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Habsheim-Eschentzwiller est un corps de sapeurs-pompiers communal, placé sous la responsabilité du Maire. Il est composé de sapeurs-pompiers volontaires (SPV). Ils sont répartis dans 4 équipes afin de répondre à la demande des secours 24 h/24 :

- 3 équipes alternent une semaine sur trois de garde (de 6 h 30 à 19 h, du lundi au vendredi, week-ends et jours fériés)
- 1 équipe de jour (de 6 h 30 à 19 h) du lundi au vendredi.

Chaque intervention a pour principal objectif d'assurer le départ d'un véhicule en maximum 10 minutes.



Chef du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Habsheim-Eschentzwiller
Alexandre LIEBENGUTH - 06 80 88 18 99
spv.habsheim@gmail.com
Facebook : [@pompiersHabsheim](https://www.facebook.com/pompiersHabsheim)



Charte du **Bien-vivre ensemble**

Cette charte a pour objectif de rappeler les règles et principes qui contribuent à développer les bonnes pratiques dans notre société.

Mieux vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !

Au quotidien

- Je suis courtois avec les gens que je croise.
- Je communique avec mon voisin afin de le comprendre pour éviter nos différents.

Circulation

- Je ne gare pas ma voiture n'importe où, je respecte les emplacements (places pour Personnes à Mobilité Réduite, abris bus, passage piéton, commerce et rue étroite).
- Je laisse de la place pour le passage des piétons et des poussettes quand je me gare sur un trottoir.
- Je ne roule pas à vélo (ou trottinette) sur les trottoirs.
- Je ne klaxonne pas sans raison valable en agglomération.
- Je fais attention à ma vitesse et je respecte les priorités.
- Je ne bloque pas l'accès aux parkings. Je stationne mon véhicule correctement sans gêner les autres.
- Je marche un peu plus et je me gare sur un parking à proximité.

Animaux

- Je promène mon chien en laisse, j'évite qu'il fasse ses besoins n'importe où.
- Je ramasse ses déjections dans un canisac et le dépose dans la poubelle publique la plus proche. Je suis un maître responsable.
- J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément.

Environnement

- Quand j'utilise des produits de traitement (vignes, jardin, fruitiers), je fais attention de respecter la réglementation et prête attention aux habitants à proximité.
- J'économise du carburant et je donne l'exemple à mes enfants en marchant et en favorisant le covoiturage pour mes petits déplacements (ex : trajet école, commerces, etc.).
- J'entretiens mon trottoir : balayer son trottoir permet de lutter préventivement contre les mauvaises herbes en éliminant le substrat et les jeunes pousses. L'hiver, je déneige.
- Je ne jette pas mon mégot par terre, car il met plusieurs années à se décomposer. Je m'assure qu'il est bien éteint et je le jette de préférence dans un mégotier ou dans une poubelle.

Civisme

- Je bricole uniquement pendant les horaires autorisés.
- Ramassage des déchets : je respecte l'arrêté municipal, à savoir sortir mes bacs la veille après 18 h et les rentrer avant 18 h le lendemain. Je respecte le tri sélectif (container adéquat à chaque déchet). Si je suis absent, je demande à mon voisin.
- Je respecte les sentiers et mon environnement, je ne pollue pas.
- Je vais à la déchetterie et je ne brûle pas à l'air libre mes déchets verts.

SENIORS

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

La Résidence pour Personnes Âgées Bellevue est un **établissement non médicalisé** géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Habsheim (CCAS). Elle vise à préserver l'autonomie et la lutte contre l'isolement social.

Située rue du Colonel Fabien, elle accueille des retraités autonomes dans un cadre paisible et sécurisé, avec un parc animalier fort apprécié.

La gérante est disponible pour les problèmes du quotidien et à l'écoute des résidents, du lundi au vendredi. Un **dispositif de sécurité est en place 24 h/24** ce qui permet aux résidents de se signaler à tout moment en cas de problème.

Des logements restent disponibles pour de futurs locataires.



Sonia BAUMLIN
03 89 64 36 77
rpa@mairie-habsheim.fr



CARTE PASS'TEMPS SENIOR

Disponible à la mairie de Habsheim, la Carte Pass'temps Senior est gratuite et donne accès à de nombreux avantages aux personnes de 65 ans et plus, domiciliées dans les communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) : des entrées gratuites au zoo, dans les piscines, des réductions pour les musées, spectacles et cinémas, des activités sportives et culturelles...



Patricia MANUNZA
03 89 64 98 91
p.manunza@mairie-habsheim.fr

Plus d'informations sur
www.mulhouse-alsace.fr/fr/carte-passtems

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

En cas de conflit de la vie courante, on hésite souvent à porter l'affaire devant la justice que l'on sait engorgée. Le recours à la conciliation est une alternative qui aboutit souvent au règlement des litiges. **La conciliation est un mode alternatif, rapide et gratuit, de règlement des litiges entre deux personnes**, à laquelle on a habituellement recours quand un procès paraît disproportionné par rapport au différend. En effet, le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable qui convient aux deux parties.

Une permanence a lieu tous les 1^{ers} mardis du mois, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie de Habsheim avec Monsieur Michel SCHILLINGER.

Pour la prise de rendez-vous ou pour plus d'informations, vous pouvez contacter :



Julie KREMPER
03 89 44 03 07
contact@mairie-habsheim.fr

AUTORISATION D'URBANISME

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires permettant de contrôler le respect des règles d'urbanisme d'un projet sur la Commune. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.



Service urbanisme
03 89 44 98 92
contact@mairie-habsheim.fr

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Les demandes de cartes d'identité et passeport se font uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- directement en ligne, sur le site internet de la commune www.mairie-habsheim.fr, rubrique *carte d'identité ou passeport* et cliquez sur l'icône rose « Mon compte en ligne ».



Patricia MANUNZA—Charlène MEISTER
03 89 44 03 07

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Habsheim accueille et oriente les personnes en situation de fragilité.

Il aide les personnes à la constitution d'un **dossier de logement social** et est susceptible de transmettre les **formulaires de diverses demandes d'aides sociales**.

Il réalise des **actions sociales**, sur proposition de l'**assistante sociale du secteur**, par l'**attribution d'aides alimentaires aux personnes en difficulté** sous forme de bons alimentaires et par l'attribution de colis alimentaires.

Il gère également la **Résidence pour Personnes Âgées Bellevue (RPA)**, qui se situe rue du Colonel Fabien (voir p.18).



Jonathan LOTT
03 89 44 98 98
j.lott@mairie-habsheim.fr

ÉLECTIONS



Service élection
Céline Bach
c.bach@mairie-habsheim.fr
03 89 44 98 93

Le droit de vote est le droit, pour chaque citoyen français de plus de 18 ans, de participer à l'élection de ses représentants politiques, de se prononcer sur un texte législatif ou constitutionnel. C'est aussi un devoir et le principe de base de toute démocratie.

Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), vous devez vous inscrire. Les demandes d'inscriptions se font auprès du service élection.

Révision des listes : vous changez d'adresse ou d'état civil ? Pensez à le signaler en mairie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ÉTAT CIVIL

Pour toutes demandes liées à l'Etat Civil : actes d'état civil (de naissance, de mariage, de décès), livret de famille, mariage, naissance, reconnaissance, PACS, vous pouvez contacter :



Julie KREMPER

03 89 44 98 96 - contact@mairie-habsheim.fr

LORS D'UN DÉMÉNAGEMENT

Quoi ?	Quand ?	Où ?
M'inscrire sur les listes électorales	le 6ème vendredi précédent le 1er tour du scrutin.	Mairie
Déclarer mon changement auprès du Bureau du Service National	Dans le mois qui suit	Strasbourg 03 90 23 37 52
Souscrire un contrat de réexpédition ou de garde du courrier	Au plus tôt	La Poste
Contacter mon assureur	Au plus tôt	
Contacter mes fournisseurs d'énergie	Au plus tôt	
Informers la Caisse d'Allocations Familiales CAF	Au plus tôt	Mulhouse
Informers la complémentaire santé	Au plus tôt	
Faire modifier mon adresse sur ma carte grise	Au plus tôt	vosdroits.service -public.fr
Demander un certificat d'immatriculation de mon véhicule en cas de changement de département	Au plus tôt	vosdroits.service -public.fr
Faire modifier mon adresse sur mon permis de conduire	Au plus tôt	vosdroits.service -public.fr
Informers le centre des impôts de ma nouvelle adresse	Au plus tôt	Mulhouse
Contacter l'agence de mon opérateur téléphonique et/ou internet	Dans le mois qui précède	

SE DÉPLACER

Habsheim a la chance d'être bien desservie en matière de transport. La commune est située sur l'axe Mulhouse-Bâle et est ainsi traversée par une route départementale (D 201), une autoroute (A 35) ainsi qu'une gare disposant d'un guichet automatique, d'un parking à vélo ainsi que de trois parkings plus un parking « relais-covoiturage ». La commune est aussi rattachée au réseau de transport Soléa de m2A (lignes 55 et 11).

LIGNE DU BUS N°55

Direction MULHOUSE GARE CENTRALE – Direction HABSHEIM NOTRE-DAME DES CHAMPS

Cette ligne vous emmène jusqu'à Mulhouse Gare (A/R). Les arrêts sur Habsheim sont :

- Notre-Dame des Champs (cimetière)
- Espace Jardiniers (108 rue du Général de Gaulle)
- Stockbrunna (pharmacie)
- Habsheim Gare

Plus d'informations sur : www.solea.info/lignes/bus-55

LIGNE DU BUS N°11

Direction RIXHEIM / HABSHEIM Centre nautique Île Napoléon – Direction MULHOUSE République / Gare Centrale

Cette ligne vous emmène jusqu'à Mulhouse Gare (A/R). L'arrêt sur Habsheim est :

- Arrêt Centre Nautique Île Napoléon

Plus d'informations sur : www.solea.info/lignes/bus-11

TRANSPORT À LA DEMANDE

Filéa est le service de transport à la demande qui permet de se déplacer durant les heures creuses du lundi au dimanche. Une fois inscrit(e), vous pouvez réserver en fonction de vos besoins de déplacements jusqu'à 1h avant votre départ souhaité. Pour plus d'informations : <https://www.solea.info/decouvrir-solea/nos-moyens-de-transport/filea>

DOMIBUS : DÉDIÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le service Domibus est dédié aux personnes à mobilité réduite ou présentant un handicap ne leur permettant pas d'utiliser les transports en commun seules. Domibus propose une prestation de trottoir à trottoir, avec réservation préalable.

Plus d'informations : 03 89 66 77 66 - www.domibus.fr

LES ASSOCIATIONS

A.A.P. Pêcheurs	FEGA Patrick	patrick.fega@orange.fr	03.89.65.56.88
Association des Frontaliers (ADF)	KOENIG Jean-Marc	koenig.jeanmarc@gmail.com	07.71.68.99.90
Les vitrines d'Habs (association des commerçants)	ISSNER Josée	leandre.shop@gmail.com	03.89.44.84.52 06.85.23.00.75
ACLS Saint-Martin (Association Culture Loisirs et Sportive : Handball, Théâtre, Chorale Sainte-Cécile, Garden Party Services, Belotte, Randonnée pédestre)	FUCHS Marie-Rose	mrose.fuchs@gmail.com	03.89.54.12.18
ADENAH (Association de Défense contre les nuisances de l'Aérodrome de Mulhouse Habsheim)	HUBER Eric	erichuber@orange.fr	03.84.45.27.77
Alcool Assistance	TOLVAI Théckla	ttolvai@hotmail.fr	06.13.19.63.54
Amicale Sapeurs-pompiers	LIEBENGUTH Alexandre	a.liebenguth@mairie-habsheim.fr	03.89.64.42.04
APEPA	BATTMANN Philippe	pbattmann@sfr.fr	06.68.61.68.62
Club 3ème âge RPA Bellevue	Sonia BAUMLIN	rpa@mairie-habsheim.fr	03.89.64.36.77
Club de Pétanque	KUENEMANN Jean-Marie	contact@kuenemann.fr	06.81.53.48.87 03.89.54.04.18
Club de Quilles Espérance	VOGELE Christine	chvogele@gmail.com	06.04.47.93.11
Club d'Education Canine	FEST Fernand	fernand.fest@numericable.fr	06.85.65.93.97
Centre Français Secourisme Haut-Rhin		etienne.thirion@cfs68.org	
Donneurs de Sang	WOLF Diana	dianawolf@estvideo.fr	03.69.77.49.20
Football Club Habsheim	GUILHERMINO David	dguilherminofch@gmail.com	06 27 40 40 60
Gym volontaire (Step, Strong, Zumba, Gym sculpt, Fitness, Qi Gong)	MEYER Natacha	chrimeye@estvideo.fr	06.76.28.37.40
Triathlon	RENCKER Ezéchiél	ezechiel.rencker@gmail.com	06.86.93.16.25
Informatique pour Tous	KOLB Alain	alain.kolb@sfr.fr	03.89.44.50.18
Kodokan Est (Karaté, Aikido, Yoga, Self défense, Yoga, Kung Fu, Tai Chi)	GROSHENNY Michel	mgroshen@estvideo.fr	06.89.99.09.97
Les "Baschlers Wagges"	BERNARD Yan	yan.bernard@yahoo.fr	06.99.44.89.92
Les Copains solid'ère	JUND Elodie	lescopainssolidere@outlook.fr	06.52.51.94.47
Les Etoiles de Bellevue	HEINIS Nadia	nadia.heinis@novartis.com	06. 84.52.24.92
Musique Union	ABLER Sylvain	abler.sylvain@orange.fr	03.89.44.68.27
SHTH (Société d'Histoire et de Traditions)	AULEN Jean-Marie	jean-marie.aulen@wanadoo.fr	03.89.44.23.20
Société des Arboriculteurs	MULLER Philippe	pmuller800@aol.com	03.89.65.00.72
SSOL (Tennis de table, Volley ball, Body Fit, Gym douce, Badminton, Cyclisme, Sports et loisirs seniors, Aventure motrice)	LITZLER Violaine	litzler.v@gmail.com	06.82.69.41.83
Syndicat des Aviculteurs	BERNARD Patrick	syndicatdesaviculteurshabsheim@hotmail.fr	06.50.93.88.36
Synrhava Vignes	WANNER Pierre	pwanner68@orange.fr	06.85.54.74.33
Tennis Club Habsheim (TCH)	MAYFARTH Daniel	daniel.mayfarth@icloud.com	06 13 70 27 93
UNC/AFN Soldats de France	GRUNENWALD Anne Marie	annemarie.grunenwald@gmail.com	03.89.54.95.51

PUBLICATIONS

HABSHEIM EN BREF !

Le magazine municipal paraît tous les deux mois et est distribué directement dans les boîtes aux lettres. Vous y retrouverez les actualités de la commune, l'agenda des évènements, les anniversaires, mariages, naissances, des reportages ...



GUIDE DE BALADES DANS LES COLLINES DE HABSHEIM



GUIDE DES COLLINES

Envie de promenades et de belles découvertes sur Habsheim ? Une douzaine de circuits vous est proposée dans ce guide pour découvrir nos belles collines.

Disponible en mairie.

Retrouvez le guide en téléchargement gratuit sur :

www.mairie-habsheim.fr